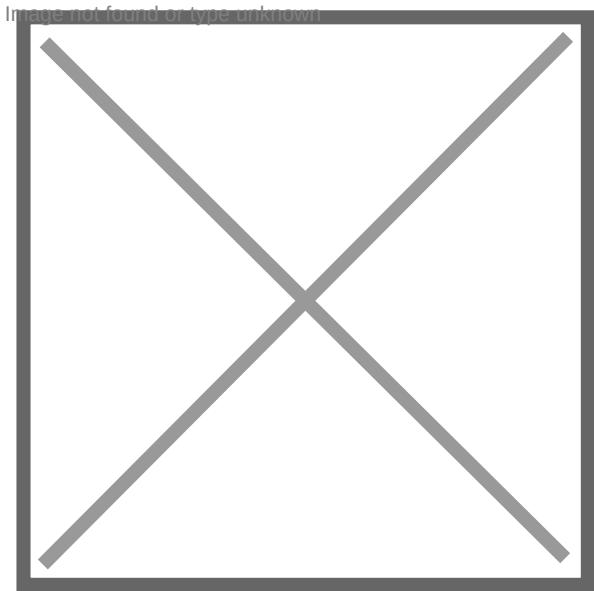




Convocations incessantes du médecin du travail

Par **SPACE41**, le **22/04/2011** à **19:10**

Bonjour,
Depuis plus d'un an et demi, je suis convoquée quasiment tous les deux mois par le Médecin du Travail, c'est de l'acharnement, ma Direction veut me faire déclarer "inapte", mais lui il a l'air de tenir bon, mais je ne sais plus qui croire, j'ai fait une TS en janvier, à force de me pousser et de faire preuve d'acharnement, est arrivé ce qui devait arriver, soit, mais ça recommence, l'année dernière, j'ai été convoquée 8 fois dans l'année, et là, ça recommence.
Le Médecin du Travail a-t-il le droit de renouveler autant de fois les convocations ?
De plus je suis atteinte de sclérose en plaques, ce qui ne m'empêche pas de faire mon travail (ça embête bien mon employeur), et ils veulent tous s'en servir, mais je suis parfaitement suivie par tous mes médecins, avec certificats à l'appui.
Le Médecin va jusqu'à faire des "rapports" à mes médecins sur mon "état de santé", j'en ai marre, il y a acharnement de mon employeur et de la Médecine du Travail, quel recours ai-je ? C'est usant. Tous veulent me pousser à la faute.
Ce serait + facile pour un licenciement. Mais je tiens envers et contre tout.
Merci pour votre réponse.
Salutations.
SPACE.

Par **Cornil**, le **25/04/2011** à **22:24**

Bonsoir "space41"
A mon avis, ce n'est pas le médecin du travail de sa propre initiative qui te convoque, mais l'employeur qui l'y pousse.
Je ne connais pas de limites au nombre d'examens complémentaires que le médecin du travail peut demander. (CT4624-16 à 18)
bon courage et bonne chance.

Par **SPACE41**, le **26/04/2011** à **21:40**

Merci, c'est gentil.rnJe vais aller sur le lien.rnCe n'est pas tant d'y aller voir le MDT, mais c'est de devoir me "rappeler" de ce que j'ai fait pour un travail, une TS, et quand je vois l'actualité ce soir, "personne" ne comprend ce "geste". Moi, je comprends comment on peut en arriver là à cause d'un employeur. Oui, je comprends, malheureusement.rnEt cette maladie que j'ai en moi, que je vis comme un défi quotidien, depuis presque 6 ans, et de devoir en "parler", encore, et encore. J'ai mes médecins pour ça, de toute façon le MDT ne m'a jamais aidée, si ce n'est me convoquer, mais rien n'a changé, et ne changera.rnAlors, C.I.F en prévision, reconversion ou reclassement, ce futur que je dois envisager grâce à tous ces gens bien "pensants". rnMerci pour votre réponse et votre soutien.rnBonne soirée.rnSPACE.